

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est au côté des 11 nouveaux élus représentant les 6 communes regroupées au sein du SMIDDEV depuis le 31 juillet 2020 que je souhaite être le garant d'un traitement et d'une valorisation optimum des déchets ménagers du territoire.



L'année 2020, année marquée par une crise sanitaire sans précédent, n'aura pas été sans impact sur la gestion des déchets de notre territoire. Malgré cela, 55% des déchets collectés ont pu être valorisés. Cette part est en constante évolution depuis 2015 et ce grâce notamment à l'extension des consignes de tri en 2016, la valorisation des encombrants à 90% et les actions de sensibilisation.

Sensibiliser aux gestes de tri, développer des solutions techniques et technologiques de traitement et de valorisation, réduire l'enfouissement ; ce sont nos missions et notre métier.

Le Président,
Gilles Longo

INTERVIEW DE LA DIRECTRICE

Natacha Fleury vous avez pris vos fonctions de Directrice du SMIDDEV au mois de juillet 2020.

Votre carrière dans la fonction publique territoriale a débuté il y a 17 ans. Vos postes dans différentes collectivités vous ont permis d'acquérir une expérience certaine dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

Aujourd'hui Directrice du SMIDDEV, le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var, vous nous parlez de cet établissement public ayant pour missions le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



NF : « Arrivée en 2015, les missions qui m'ont été confiées étaient la gestion de la partie environnementale, foncière et urbanistique des sites de traitement dont le SMIDDEV est responsable :

- 1 **L'ISDND**, site d'enfouissement des déchets ménagers,
- 2 **La Poudrière**, plateforme de valorisation de déchets verts,
- 3 **Le Centre de valorisation multifilières**, futur site de traitement des déchets ménagers.

Durant 5 ans, je me suis également occupée de l'analyse des tonnages et de leurs coûts, fait le lien entre les services techniques et administratifs et géré les marchés de traitement.

Aujourd'hui, ma mission est de veiller à la bonne mise en œuvre des stratégies qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par le Président et son Comité Syndical et de coordonner l'équipe de 16 agents qui œuvre au quotidien sur le terrain.

Une plus grande capacité d'accueil sur la plateforme de valorisation des déchets verts de La POUDRIÈRE

Les travaux d'aménagement permettant d'augmenter la capacité d'accueil du site démarrés en 2020 sont aujourd'hui terminés.

Ces travaux, en partie subventionnés par La Région, à hauteur de 45 000 €, ont permis d'augmenter la surface étanche des espaces de stockage et d'aménager la voirie.

La plateforme peut désormais accueillir tous les déchets verts des communes du territoire du SMIDDEV qui, en 2020, représentaient près de 17 000 tonnes.

Ce site accueille **exclusivement les déchets verts** déposés dans les déchèteries intercommunales par les particuliers et les professionnels.

100% de ces déchets sont valorisés en compost et en paillage par l'entreprise ATE, actuel prestataire désigné par marché public.



En 2020, 7 742 tonnes de compost compatible en agriculture biologique normé COMPOST VERT NFU 44-051 ont été distribuées localement dont une partie aux communes et aux administrés. Un bel exemple d'économie circulaire.

3^{ème} année d'exploitation de l'ISDND des LAURIERS

Le SMIDDEV est rentré dans la 3^{ème} année d'exploitation et s'attèle à respecter son engagement de **minimiser l'impact de l'ISDND sur l'environnement**.

Rappelons que des travaux de mise en conformité avaient été engagés entre 2014 et 2019 afin d'éliminer les risques de pollution, réduire la production de « jus » et leur stockage, traiter les odeurs et les vapeurs rejetées dans l'atmosphère, produire du biogaz et réduire les besoins énergétiques du site.

Depuis la réouverture du site en janvier 2019, **des travaux réguliers ont été entrepris pour aménager les casiers d'exploitation** avec l'installation de complexes de géo-membranes et 1 mètre d'argile pour préserver les sols et les eaux souterraines.



Garder les casiers opérationnels est primordial, il est donc important de faire concorder les calendriers de ces chantiers afin d'assurer la continuité de service.

De plus, des **contrôles sont réalisés** par le biais d'organismes extérieurs et la présence quotidienne d'un agent technique qui assure le suivi du site et la conformité des déchets entrants.

Bientôt la pose de la 1^{ère} pierre pour le CENTRE DE VALORISATION MULTIFILIÈRES

Le SMIDDEV porte, sur le site de Bagnols-en-Forêt, un projet de construction d'une **unité de valorisation multifilières des déchets**, qui permettra d'extraire la part valorisable contenue dans nos ordures ménagères, à hauteur de 50% à 65% des déchets entrants, afin de les diriger vers le recyclage ou la valorisation énergétique (production de CSR : Combustibles Solides de Récupération).

La partie destinée au stockage en décharge sera sensiblement réduite, ce qui permettra de **répondre aux objectifs réglementaires fixés par la loi de transition énergétique** (en 2025 : recycler 65% des déchets et réduire de 50 % les déchets admis en décharge) et contribuera également à minimiser la charge fiscale liée à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), actuellement de 37 € HT pour chaque tonne mise en décharge qui atteindra 65 € HT/tonne à compter de 2025.

Le projet, inscrit au **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets**, compatible avec le Plan Local d'Urbanisme de Bagnols-en-Forêt, se situe à l'entrée de la décharge sur un site déjà artificialisé, aménagé et isolé, tout en étant facilement accessible pour le territoire par la RD4.

Le projet sera dimensionné pour traiter 54 000 tonnes de déchets par an pouvant être portés à 66 500 tonnes maximum.

Il accueillera les ordures ménagères et les refus de filières de tri sélectif de tout le territoire du SMIDDEV.



Il permettra également de répondre aux impacts inhérents à la gestion d'une décharge : les ordures ménagères seront dorénavant traitées à l'intérieur d'un bâtiment, sous dépression et traitement d'air par biofiltration, ce qui permettra de résoudre les problématiques liées aux odeurs et aux envols.

Le projet présente les avantages de répondre aux objectifs de réduction des déchets destinés à l'enfouissement et d'augmentation des tonnages valorisés, dans le cadre d'un **équilibre financier permettant de maîtriser l'évolution de la TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sur le territoire.

LES ACTIONS ET RÉSULTATS

Afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches de tri à la source, **les conseillers du tri forment et informent** notamment lors de manifestations mais aussi **dans les écoles** ou **directement dans les entreprises**. Des outils et supports de communications sont mis à disposition gratuitement et évoluent régulièrement afin de répondre aux attentes réglementaires.



La communication en quelques chiffres

2020

2 500 guides de tri,
1 500 guides des déchets verts,
500 guides du compostage,
2 500 mémo-tri destinés aux vacanciers distribués.

La prévention et la sensibilisation en quelques chiffres

Près de 1 000 personnes sensibilisées lors d'évènements,
+ de 200 professionnels des zones d'activités et de la restauration rencontrés,
206 composteurs distribués pour un usage individuel et collectif.

Une nouvelle formule, basée sur la projection de films pédagogiques*, présentée depuis le mois de janvier 2021, nous a permis d'aller à la rencontre de 4 000 élèves de 18 écoles élémentaires du territoire Smiddev.

*Films pédagogiques à télécharger sur le site smiddev.fr

Résultats des collectes sélectives en 2020 (papier, verre, emballages)

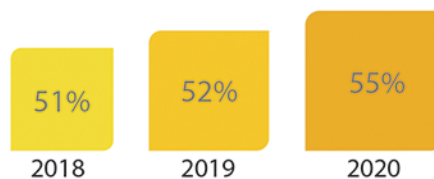
Région PACA
50 kg/hab.

Smiddev
110 kg/hab.

France
72 kg/hab.



Evolution de la part des déchets valorisés (SMIDDEV)



Quantité de déchets enfouis en décharge (SMIDDEV)

